



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 décembre 2023

**Délibération n°2023-62 – Motion de soutien au Département de l'Essonne appelant à une refonte des mécanismes financiers des départements**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le dimanche 17 décembre 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 13	Votants : 16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE		
Représentés :	Eric MORISSET donne pouvoir à M. PAIN, Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Mme PERDRIJAT, Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Mme LEMARIE,		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie MAERTENS, Marie GALANO		
Secrétaire :	Pascal NAWROCKI		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le courrier du 20 novembre 2023 adressé par le Président du Conseil départemental aux communes du territoire,

Considérant les difficultés financières auxquelles sont confrontés les départements,

Considérant leurs impacts sur le bloc local et de nombreuses politiques publiques de proximité,

Considérant qu'il y a lieu de soutenir le Conseil départemental de l'Essonne pour l'aider à faire face et continuer à accompagner les projets communaux, intercommunaux et, de manière générale, assurer les politiques publiques du territoire,

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article unique : adopte la motion de soutien au département de l'Essonne, ci-annexée, appelant notamment à une refonte des mécanismes de financement des départements.

Bernard GLEIZE,  
Maire de Vauhallan



Accusé de réception en préfecture  
091219106358-20231221-2023-62-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2023  
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Accusé de réception en préfecture  
091-219106358-20231221-2023-62-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2023  
Date de réception préfecture : 22/12/2023